



*PROJET ASSOCIATIF et PLAN DE DEVELOPPEMENT
2016-2020*

SOCIETE de TRAMPOLINE et de GYMNASTIQUE

PROJET ASSOCIATIF
PLAN DE DEVELOPPEMENT

SOCIETE de TRAMPOLINE et de GYMNASTIQUE



Table des matières

.....	1
ÉTAT DES LIEUX	4
Présentation de l'Association STG : La structure.....	4
Le PROJET du club.....	5
Communication interne et externe	6
Ressources humaines de l'association	7
Ressources financières de l'association	11
L'environnement de la structure	15
Les licenciés	16
L'offre de pratique et la politique fédérale	18
Positionnement par rapport aux orientations fédérales	20
ANALYSE	20
AXES DE DEVELOPPEMENTS et ACTIONS	21
Le PLAN d' ACTIONS.....	21
Les fiches actions	22
EVALUATION DU PROJET	23
A L'HORIZON 2018 : 90 ANS D'EXISTENCE	24
ANNEXES	24
Statuts de l'association : Société de Trampoline et de Gymnastique	25
Règlement intérieur.....	29
VALEURS DU CLUB	31
Les fiches d'objectifs.....	32
CHARTRE DU BENEVOLAT	36
PROJET DU CLUB.....	37
LIVRET D'ACCUEIL	43
Questionnaire d'évaluation de la STG 2016/2017	45

ÉTAT DES LIEUX

Présentation de l'Association STG : La structure

La Société de Trampoline et de Gymnastique est une association régie et définie par la loi du 1^{er} Juillet 1901, celle –ci fut initialement la Société de Tir et de Gymnastique créée en 1928, déclarée au journal officiel le 20 août 1928.

De 1931 à 1967, le plus célèbre des adhérents était Armand SOLBACH, gymnaste de niveau international de nombreuses fois récompensé, il fut également responsable des cours masculins et féminins. Ensuite il fut entraîneur de l'équipe de France, représentant la France sur plusieurs olympiades.

En 1995, la STG s'est divisée en deux associations : le tir et la gymnastique et prends le nom de Société de Trampoline et de Gymnastique. Et établit son siège à la salle spécialisée de Gymnastique Pierre de Coubertin au 19, rue de Champdé à CHATEAUDUN, cette salle devient son unique lieu de pratique.

La STG, affiliée à la Fédération Française de Gymnastique depuis sa création a pour objectifs définis par ses statuts (annexe 1):

« Article 1 : Une Association devant s'occuper spécialement de Gymnastique, Education Physique est fondée à Châteaudun. Elle fait donc appel à toutes les personnes qui aiment ces exercices et désireuses de pratiquer ces sports [...] »

Le PROJET du club

En 2004 puis en 2012, lors d'assemblées extraordinaires le conseil d'administration à valider quelques changements sur les statuts et règlement intérieur [annexes 1 et 2].

Ces travaux ont été complétés par une réflexion sur les valeurs portées par la structure, aboutissant à **une charte de valeurs**. [Annexe 3]. Ces valeurs sont : «Le Plaisir, Le respect, Le Développement Personnel, Le Défi Physique et L'Esprit d'Equipe ». Elles sont développées par le projet éducatif et pédagogique du club (voir fiches d'objectifs [annexe 4 à 8] par niveau ou par public).

Et une attention particulière fut tournée vers et pour les bénévoles en découle alors : **une charte des bénévoles** [annexe 9] elle est éditée et communiquée par affichage et par le site internet aux adhérents et aux bénévoles du club.

Dans ce contexte, « un projet club » fut produit pour l'olympiade 2012-2016 [Annexe 10] C'est le premier projet associatif du club.

«Le projet du club 2012-2016 »

1 Diagnostic/ Etat des lieux actuel

Les pratiquants

Les ressources humaines

Les lieux de pratique

Le fonctionnement interne du club

2 Analyse de l'évolution des 4 dernières années et de l'état actuel de l'association

Analyse et état des lieux

- Encadrement de la pratique
- Bassin de recrutement du club
- Résultats sportifs significatifs

3 Projet moyen terme

Volet sportif :

Volet éducatif :

Volet social :

Volet économique

4 Actions envisagées

Axe N°1 : Fidéliser pour garantir le nombre de licenciés

Axe N°2 : Encadrer une activité structurée

Axe N°3 : Diversifier ses ressources

Communication interne et externe

L'association étant organisée et structurée, **la gestion administrative** s'effectue avec la mise en place et la tenue

- De l'assemblée générale
- De 8 réunions par an du conseil d'administration
- Des réunions mensuelles pour le bureau collégial en fonction du quotidien
- De 4 réunions des commissions en fonctions des besoins et des actions en cours
- De 4 réunions de la commission technique

La communication interne se fait par :

- ✓ Emission de compte-rendu, distribués par mail aux membres.
- ✓ Utilisation d'un cloud pour le travail collaboratif en priorité pour la commission technique
- ✓ Site internet pour les informations de calendriers
- ✓ Vente de calendriers avec les photos des groupes de pratique.
- ✓ Invitation des licenciés par affichage aux moments forts de club
- ✓ Informations courantes par mailing et distribution papiers en vue des compétitions et évènements

La communication externe par une volonté d'avoir une représentation ou une image du club et de ses disciplines au moins une fois par mois tout au long de la saison :

- A la presse et au journal de la ville voire e radio
- sur le site internet du club et réseaux sociaux
- par affichage au gymnase et distributions directes de flyers aux adhérents
- élaboration d'un livret d'accueil (pour les nouveaux et les partenaires) [Annexe 11]

Pour l'annonce

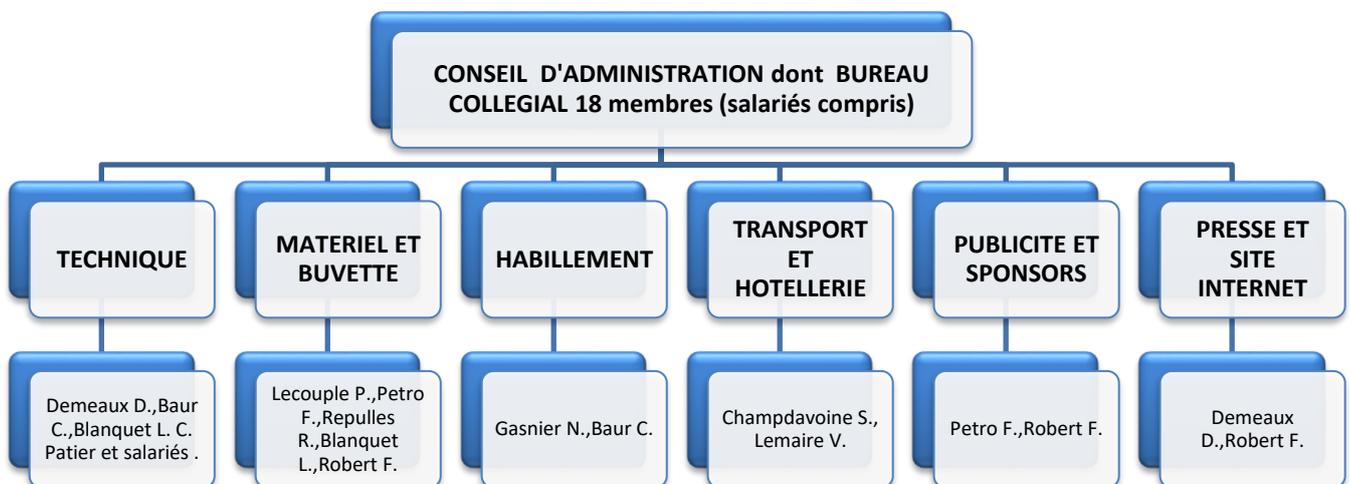
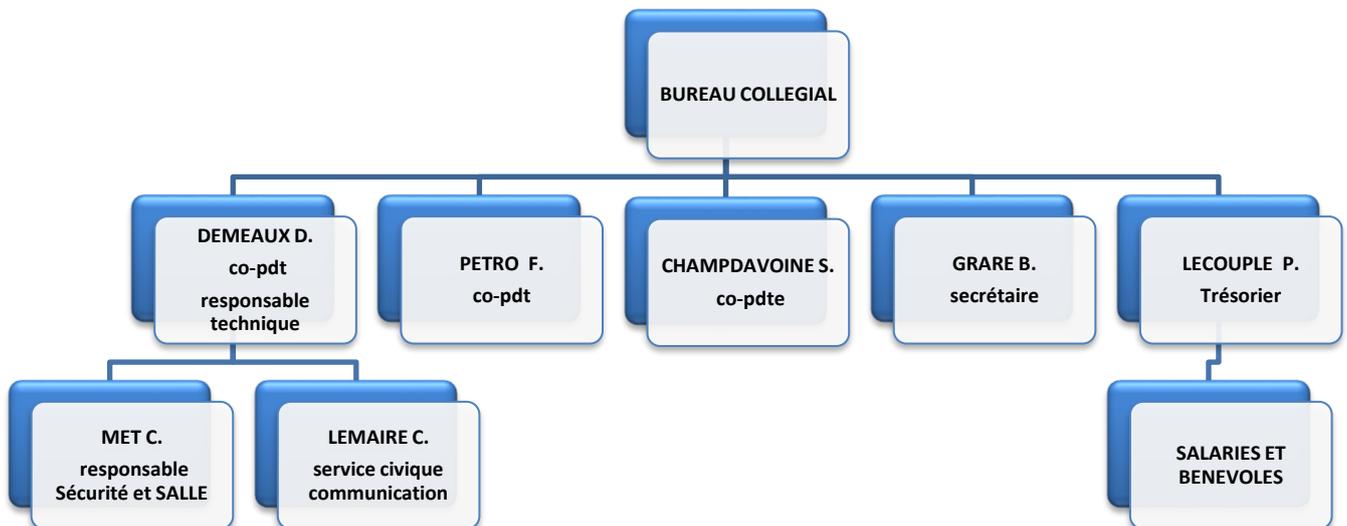
- ✓ Du programme des compétitions de la saison
- ✓ Des moments forts de vie associative : Noël, Gala
- ✓ Des temps de démonstrations, des portes ouvertes, compétition interne



Ressources humaines de l'association

La Gouvernance de la STG est assurée par un conseil d'administration composé de 15 à 17 bénévoles avec à sa tête un bureau collégial de 5 personnes avec la particularité de disposer de 3 co-présidents : ce qui permet selon leur attribution, une meilleure répartition des tâches qui incombent au président et assure une continuité dans la représentation du club selon les évènements tout au long de la saison sportif.

Chaque membre du Conseil d'administration prend avec ce poste l'appartenance à une ou plusieurs commissions qui permettent la gestion et l'organisation des évènements saisonniers qui incombe au club pour générer des revenus financiers.



Ainsi conformément aux statuts :

Le comité d'administration est élu en Assemblée générale, de plus son temps de fonctionnement et le taux de renouvellement appliqué chaque année défini par l'article suivant :

- « Article XVII.- Le Comité de Direction de l'Association est conféré à un bureau dont le nombre peut être variable mais comprenant néanmoins : le Président de l'Association, les Vice-Présidents, les Directeurs des sections, les Secrétaire et Secrétaire-adjoint, Trésorier et Trésorier-adjoint.
- Article XVIII.- Le Comité de Direction est composé de six Membres au moins et de vingt-et-un au plus, élus au scrutin secret par l'Assemblée Générale des électeurs. (...)
- Article XXI.- Le Comité de Direction est élu pour 6 ans et se renouvelle par tiers tous les deux ans. Les deux premiers tiers sont désignés par le sort. Les Membres sortants sont rééligibles. Les fonctions de Membre du Comité de Direction et du bureau sont gratuites. »

Les dirigeants de l'association se voient proposer des formations spécifiques distribuées par les acteurs du Dispositif Local d'Accompagnement des associations porté en Eure et Loir par le Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles : l'association VIA 28, le CDOS, et par le CRAJEP Centre-Val de Loire. Ces formations ont pour thèmes : l'administration et le fonctionnement, la gestion comptable, la gestion des ressources humaines, la communication et les outils numériques.

Certains de nos dirigeants sont fortement investis dans les structures fédérales :

Mr DEMEAUX D., co-président STG, est également
Président du comité Départemental du 28 et
Membre du Comité d'administration du comité régional Centre Val-de-loire

Mr PETRO F, co-président STG est Trésorier du comité départemental

MME CHAMPDAVOINE, co-présidente STG est Trésorière adjointe du comité départemental.

Remarque : les salariés sont également investis dans les instances départementales et régionales dans les commissions Technique et de Formations fédérales

Notre association est employeur et applique la convention collective nationale du sport,

Présentation des salariés

Christian MET, 56ans	Céline ROBERT, 44ans	Duncan PETRO, 19ans	Cynthia LEMAIRE 18 ans
2 CQP -PE (Petite Enfance) - AGA (Activité Gymnique Acrobatique)	2 CQP, PE, AGA	Initiateur fédéral Animateur fédéral Initiateur GAC BPJEPS AGA en formation	
CDI 35h annualisées Dont 20h face à face pédagogique	CDI 35h annualisées Dont 20h face à face pédagogique	CDD de 3 ans en contrat d'avenir 35h annualisées Dont 17h de présence et la formation BPJEPS en alternance	Service civique 24h hebdomadaires

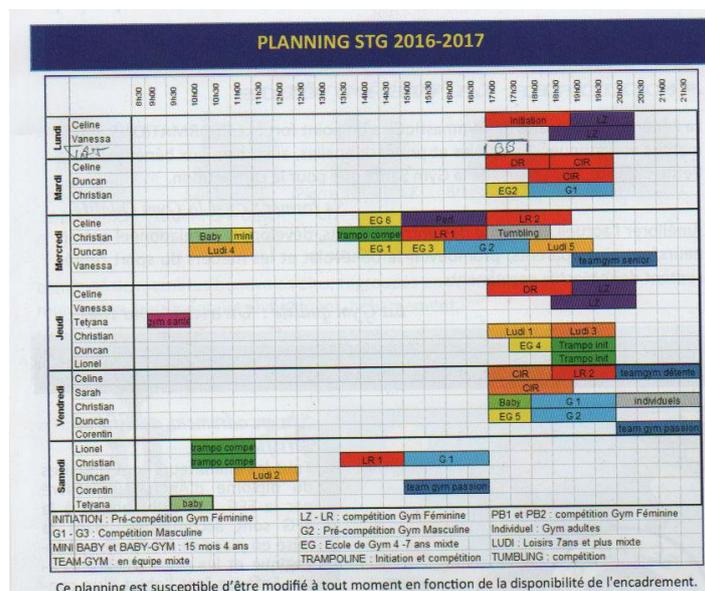
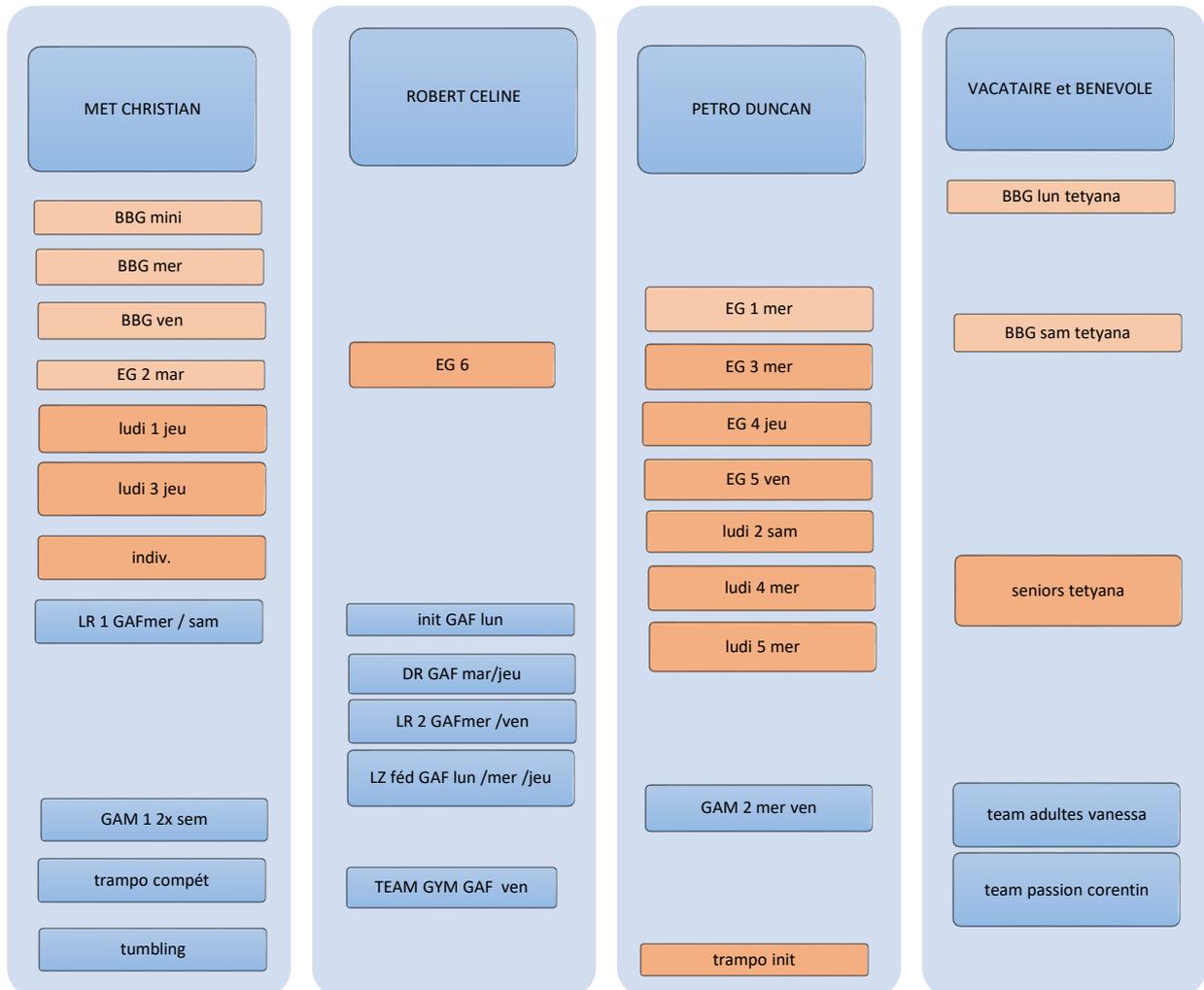
Il faut y ajouter l'intervention :

- ❖ d'une vacataire, titulaire des formations fédérales seniors et petite enfance qui a la charge du groupe seniors et de deux cours baby-gym
- ❖ -de la tutrice du stagiaire BPJEPS, diplômée BEESAG, présente 1 à 2x par semaine

Elles peuvent toutes 2 effectuer ponctuellement le remplacement des entraîneurs lors des absences dû à des compétitions. Ce qui permet le maintien des cours petite enfance et loisirs, public non concerné par les compétitions.

Le suivi des salariés, le passage des entretiens individuels et la mise en application des congés et des temps de récupération sont gérés par Mr LECOUPLE, Trésorier et Mr DEMAUX Co-président qui veillent à l'annualisation des temps de travail, et veillent à la mise en place des formations concordantes avec le parcours personnel de chaque salarié si l'organisation et le projet de structure le permettent.

Le planning et la répartition des effectifs sont coordonnés en commission technique, puis proposés à l'accord des responsables des salariés et votés chaque saison par le conseil d'administration.



Ressources financières de l'association

La STG a su se doter d'une comptabilité analytique, conforme aux besoins et aux demandes des dossiers de subventions.

Voici le compte de résultats établi à 31 Août 2016

		STG compte de résultats au 31 août 2016			
		Charges		Produits	
		31/8/16			31/8/16
Charges d'Exploitation			Produits d'Exploitation		
	achats			vente de produits	
606400	Fournitures administratives	1211,06	707000	ventes	723,50
606800	achat matériel	1701,07	708300	prestations diverses (stages)	250,00
606900	achat équipement	1401,45	708400	divers	1052,35
608000	achat manifestations	2080,73			
616000	assurances	576,28		Subvention	
618000	divers	2061,66	741000	municipalité	25000,00
621000	prestation personnel extérieur		743000	CNDS	1500,00
623300	licences	12521,00	744000	conseil général (licences + compét)	990,00
623400	engagements	1271,00	748000	CNDS emploi	6000,00
625100	déplacements compétitions	5875,58	745000	CAP ASSO	8750,00
625110	autres déplacements	870,20	746000	conseil régional	
626000	frais postaux, téléphone	848,08	742000	subvention municipale exceptionnelle	
628000	formation et stages bénévoles	1680,30	748000	autres subventions	
633000	formation professionnelle	401,40	748000	comité départemental de gymnastique	1750,00
641100	salaires	43660,56		produits de gestion courante	
645100	Urssaf	16846,68	708800	cotisations	42029,19
645200	Réunica	5498,88	708600		
645400			708200	partenariat	2305,00
648000	autres charges salariales	2054,99	708100	manifestations	4104,60
651600	SACEM spré				
681120	dotation aux amortissements	1171,66			
681140	dotation fin de carrière	3000,00			
Charges Financières			Produits Financiers		
661000	Frais bancaires	44,37	768000	intérêts	279,49
Charges Exceptionnelles			Produits Exceptionnels		
671000	Bons CNDS	1300,00	749100	CPAM, prévoyance, etc	429,17
			749200	AGEFOS	965,25
	Sous- total charges	106076,95	749300	aide emploi avenir "Sylae"	10127,15
120	résultat de l'exercice	178,75	129	résultat de l'exercice	
	Total Charges	106255,70		Total produits	106255,70

BILAN Année N : 2016

CLUB : STG société de trampoline et gymnastique

Siret 775 108 145 00027

ACTIF			PASSIF		
	N	N-1		N	N-1
Classe 2 - Immobilisations			Classe 1 - Capitaux		
20 - Immobilisations Incorporelles			10 - Capitaux		
205 - Brevets, Licences, Logiciels			1021 - Valeur du Patrimoine Intégré		
sous total	0,00	0,00	11 - Report à nouveau	9635,66	9422,6
21 - Immobilisations Corporelles			12 - Résultat de l'exercice	178,75	213,06
211 - Terrains			sous total	9 814,41	9 635,66
213 - Constructions			13 - Subventions d'investissement		
214 - Constructions sur sol d'autrui			1311 - Etat		
215 - Matériel et outillage	5858,32	5858,32	1312 - Région		
2183 - Matériel de bureau et informatique			1313 - Département		
2184 - Mobilier			1314 - Commune		
sous total	5858,32	5858,32	1315 - Collectivités publiques		
28 - Amortissement des Immobilisations			1316 - Entreprises publiques		
280 - Incorporelles			1317 - Entreprises et organismes privés		
281 - Corporelles	-2 337,47	-1 165,81	1317 - Entreprises et organismes privés		
sous total	-2 337,47	-1 165,81	14 - Provisions réglementées		
Classe 3 - Stocks et en-cours			15 - dotation fin de carrière	3000,00	
32 - Autres approvisionnements			16 - Emprunts > 1 an		
321 - Matières consommables			sous total	3000,00	0,00
322 - Fournitures consommables			Classe 4 - Tiers		
sous total	0,00	0,00	40 - Fournisseurs		
Classe 4 - Tiers			42 - Personnel (congés à payer, 13ème mois)		
41 - Clients			43 - charges sociales juillet et aout à payer	3 802,74	2 528,18
44 - Etat, Collectivité locale			44 - Etat, Collectivité Locale		
45 - Associés (adhérents, licenciés)			sous total		
sous total	0,00	0,00	Classe 5 - Comptes financiers		
Classe 5 - Comptes financiers			487-produits constatés d'avance		
51 - Banque	53 089,79	32 446,48	subvention municipale	25000,00	25000,00
53 - Caisse	6,51	24,85	cn ds emploi	15000,00	
sous total	53 096,30	32 471,33	sous total	43802,74	27528,18
TOTAL BILAN	56 617,15	37 163,84	TOTAL BILAN	56 617,15	37 163,84

Un plan de trésorerie est défini, mais il n'est pas communiqué ni au CA ni aux adhérents, il constitue un outil comptable pour le trésorier.

A propos de *la capacité d'autofinancement* :

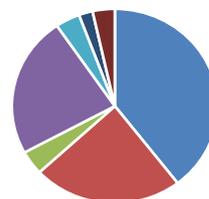
Comme le suggère l'analyse illustrée qui suit, le club n'est pas encore en mesure de s'autofinancer car nous voyons sur le diagramme des produits que les subventions diverses ajoutées aux aides à l'emploi constitue alors **51% des produits annuels**



analyse compte de résultats au 31 aout 2016

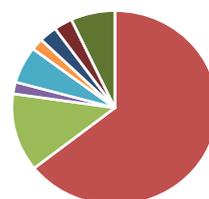
Produits	montant	%
cotisations	42029	40%
subvention municipale	25000	24%
autres subventions	4240	4%
aides à l'emploi	24877	23%
manifestations	4104	4%
ventes		0%
partenariat	2305	2%
autres	3700	3%
total	106255	100%
charges		
salaires + charges	68361	64%
licences, engagements	13792	13%
formation et stages	2081	2%
déplacements	6476	6%
manifestations	2080	2%
dotation fin de carrière	3000	3%
matériel et équipement	3102	3%
autres	7363	7%
total	106255	100%
		nombre de licenciés
		269
Soit montant des charges par licencié	395,00	

Produits



■ cotisations ■ subvention municipale ■ autres subventions
 ■ aides à l'emploi ■ manifestations ■ ventes
 ■ partenariat ■ autres

Charges



■ charges ■ salaires + charges ■ licences, engagements
 ■ formation et stages ■ déplacements ■ manifestations
 ■ dotation fin de carrière ■ matériel et équipement ■ autres

Notre politique tarifaire est mise en avant par la communication des tarifs de cotisations sur toutes nos publications et l'établissement d'un budget prévisionnel communiqué lors de l'assemblée générale annuelle:

TARIFS STG 2016-2017

Le montant annuel de la cotisation comprend : licence + assurance FFG + cotisations régionale et départementale + participation à la vie du club.

- Mini Baby = 103€
- Baby-gym = 142€
- Ecole de gym = 155€
- 1h30 toutes spécialités = 188€
- 2h00 toutes spécialités = 192€
- 3h00 à 4h00 toutes spécialités = de 211€ à 225€
- 5h30 et + toutes spécialités = 247€
- Individuel en autonomie = 155€
- Team-gym sénior = 155€
- Santé Gym Bien-être senior = inscription 50€ + carte 10 cours à 54€

Réductions à partir de 2 inscriptions de moins de 18 ans :
 20€ pour 2 inscriptions, 40€ pour 3 inscriptions, 60€ pour 4 inscriptions.
 La cotisation est payable en 1, 2 ou 3 fois.

Budget prévisionnel



Budget prévisionnel

2016-2017

Charges		Produits			
Charges d'Exploitation		Produits d'Exploitation			
achats		vente de produits			
606400	Fournitures administratives	1800,00	707000 ventes	2000,00	
606800	achat matériel	3000,00	708300 prestations diverses (stages)	1050,00	
606900	achat équipement	2500,00	708400 divers	1500,00	
608000	achat manifestations	2500,00			
616000	assurances	600,00			
618000	divers	2500,00	741000 municipalité	25000,00	
621000	prestation personnel extérieur		743000 CNDS	1500,00	
623300	licences	16000,00	744000 conseil général (retour licences + compétitions)	1100,00	
623400	engagements	2000,00	748000 comité du centre		
625100	déplacements compétitions	6500,00	745000 CAP ASSO Christian	4775,00	
			745000 CAP ASSO Christian	3975,00	
625110	autres déplacements	1500,00	746000 conseil régional		
626000	frais postaux, téléphone	1000,00	742000 subvention municipale exceptionnelle		
628000	formation bénévoles	2000,00	748000 autres subventions		
633000	formation professionnelle	1000,00	748000 CNDS emploi	15000,00	
641100	salaires	46000,00			
645100			708800 cotisations	47100,00	
645200	Réunica		708600 coupons sport		
645400	Pole emploi	26000,00	708200 partenariat	2200,00	
648000	autres charges salariales	1800,00	708100 manifestations	3500,00	
651600	SACEM spré				
681120	dotation aux amortissements	1172,00			
681140	dotation fin de carrière	3000,00			
	Charges Financières		Produits Financiers		
661000	Frais bancaires	43,00	768000 intérêts	215,00	
	Charges Exceptionnelles		Produits Exceptionnels		
			749100 CPAM, prévoyance, etc		
			749200 AGEFOS		
	Sous- total charges	120915,00	749300 Sylaé (aide emploi avenir)	12000,00	
120	résultat de l'exercice	0,00	129	résultat de l'exercice	0,00
	Total Charges	120915,00	Total produits	120915,00	

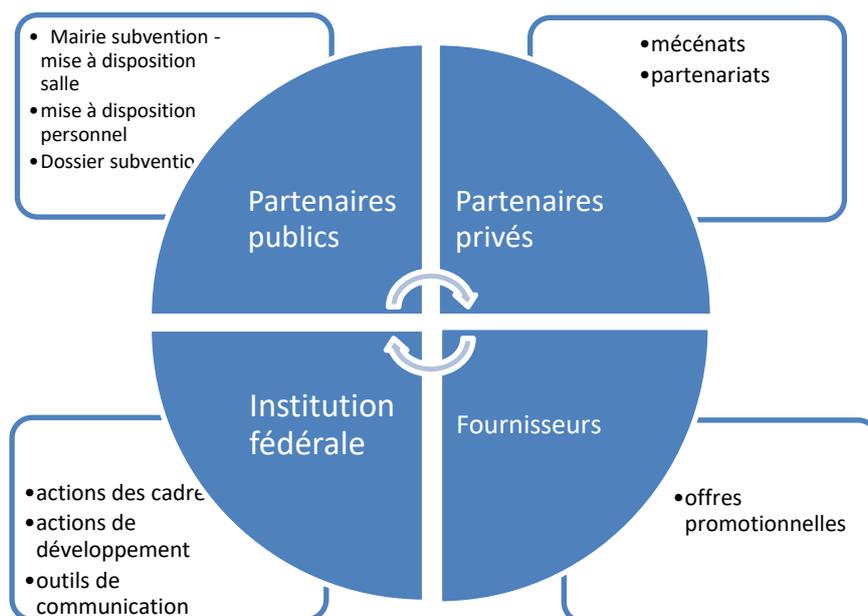
Assemblée Générale de la STG – vendredi 25 novembre 2016 – Salle Saint André

L'environnement de la structure

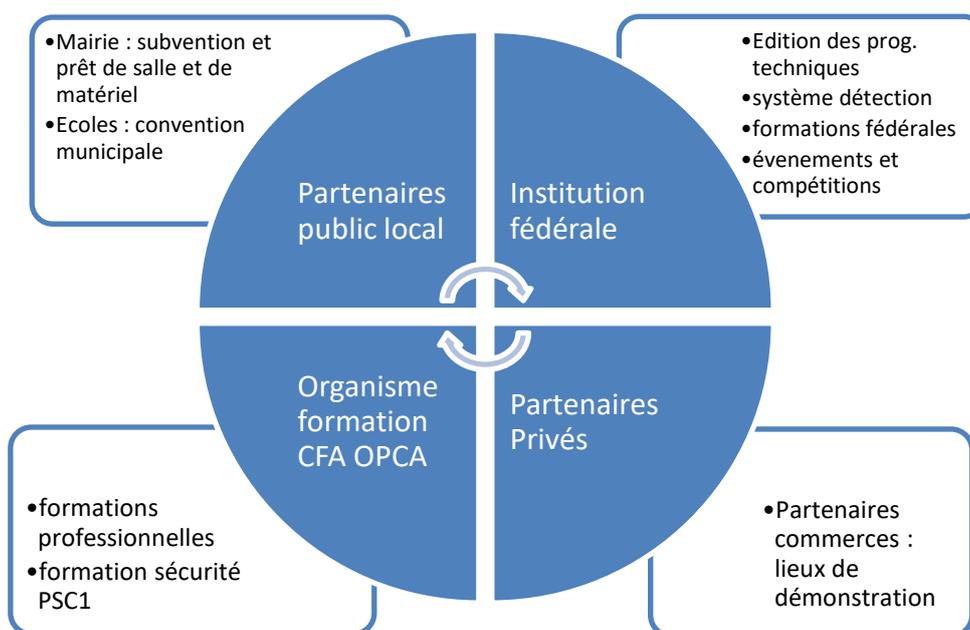
Présentation des différents rapports aux partenaires publics ou privés

En fonction des domaines et/ou des axes de développement en premier lieu

Les Finances et Investissements



Puis au vue des interventions des activités gymniques et de leur mise en situation

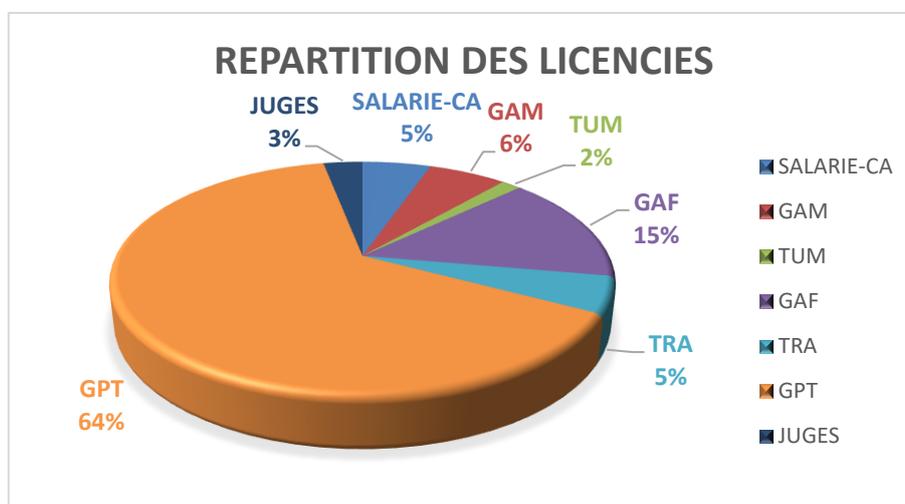


Les licenciés

En ce début de saison 2016 2017, le nombre d'inscriptions marque une augmentation d'environ 40%, pour permettre un accueil de qualité deux cours supplémentaires ont été proposés dès le mois d'Octobre.

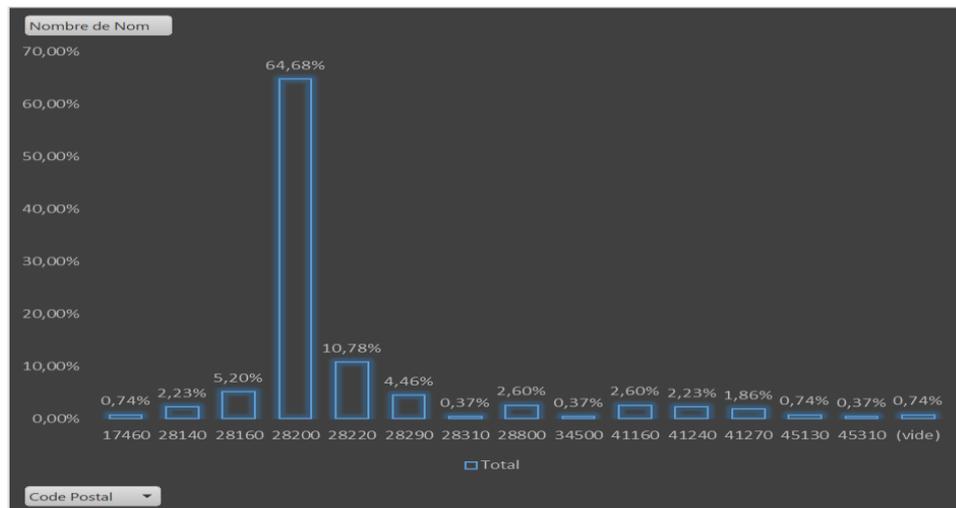
	Statuts	Effectifs
Bénévoles	-dirigeants (bureau collégial)	5
	- Juges	12
	-membres du bureau	11
Salariés	-entraîneurs	5
Compétiteurs	-GAM*	24
	-GAF*	59
	TRA /TUM	24
	Sous-total	107
Loisirs	-Baby/mini baby	58
	-École de gym	76
	-Ludi*	80
	Team gym	40
	Sous-total GPT	254
TOTAL (en comptant les adhérents inscrits sur plusieurs activités)		361

Répartition des licenciés (hors bénévoles occasionnels non licenciés) en compétition ou loisir et par disciplines et/ou statuts : dirigeants, juges, entraîneurs en pourcentage du total de licenciés.



Ce diagramme nous montre que les publics loisirs sont prédominants sur les autres disciplines et sur le public compétitif, nous pouvons supposer qu'il y a une relation entre la répartition des licenciés et le niveau de qualification des entraîneurs mais également en corrélation avec l'évolution de la demande des publics plus enclins aux pratiques loisirs.

Répartition en fonction du lieu d'habitation

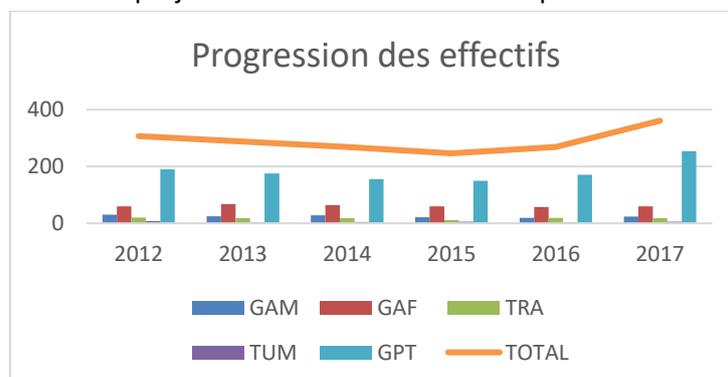


La lecture de ces diagrammes formalise la prédominance d'une à deux communes alors que le rayonnement de la S.T.G. ne se limite pas au sud de l'Eure et Loir, mais concerne également le nord du Loir et Cher, cela nous démontre un certain manque de couverture de ce territoire dans la prospection de début de saison.

Evolution du public sur la dernière olympiade, en fait sur l'application du projet club 2012-2016.

Ce schéma met en évidence qu'il y a bien eu une augmentation constante du nombre total des licenciés et ceci depuis 2015, cela confirme la réussite de la mise en œuvre des projets à moyen terme du « projet de club 2012-2016 ».

Il faut donc poursuivre sur ces projets et les actions détaillés ci-après.



année	2012	2013	2014	2015	2016	2017
GAM	30	25	28	21	19	24
GAF	59	67	64	59	57	59
TRA	20	18	18	11	19	18
TUM	8	3	4	6	3	6
GPT	190	175	155	149	171	254
TOTAL	307	288	269	246	269	361

Chiffres au 31 octobre 2017 (en comptant les adhérents inscrits sur plusieurs activités)

Le Turn over :

Année	Nombre d'adhérents	Pourcentage des pertes
2014	269	45,00%
2015	246	51,00%
2016	269	41,00%
2017	361 (provisoire)	42,00%

Le turn over reste important cela est un indicateur de l'insatisfaction de certains publics c'est pour cela qu'un questionnaire de satisfaction fut monté et distribué par mailing.

Ce questionnaire va permettre un questionnement par items :

- Le Club et son fonctionnement, la communication interne et externe
- Les inscriptions, leur déroulement et la formalisation
- Le lieu de pratique
- Les activités
- Le Bénévolat

Les attentes et les besoins des adhérents seront établis après lecture des résultats pour aider à prioriser les futures actions et définir au mieux les objectifs du club pour qu'ils soient au plus proche des préoccupations de notre public.

L'offre de pratique et la politique fédérale

Résultats sportifs

Le club est représenté à tous les niveaux de compétition mais il n'y a pas de positionnement ni de représentation sur les niveaux de « performance » ou de « haut niveau ». C'est grâce aux disciplines associées que la STG trône les plus hautes marches des podiums.

Cependant les objectifs annoncés dans le « volet sportif » 2012-2016 ont bien été atteints sur saison 2015-2016 Cf AG 2016 document joint au dossier

Développement ou déclin de certaines activités

Actuellement le club fait face à une désertion du public senior, alors que par ailleurs nous sommes engagés dans le dispositif sport santé avec le comité régional : Il y aura des actions dédiées pour remédier à ce problème.

A l'opposé, le pic d'affluence des publics : petite enfance (15 mois à 4 ans) et des enfants en loisirs (5 à 12 ans) est inattendu, nous avons déjà procédé à des ajustements. Il va falloir éviter le turn over sur ces effectifs.

Champ d'intervention actuel du club (public cible) et activités proposées

Aujourd'hui la STG est le seul club au sein du département qui peut proposer toutes les disciplines de la FFG (sauf la GR : en réflexion d'ouverture de section), nous sommes le club le plus important en terme d'effectifs.

Formation des juges et des cadres professionnels et bénévoles

Le club possède un fort potentiel de juges formés et se fixe l'objectif annuel de 2 juges (nouveau et en montée de niveau)

Niveau	GAF	GAM	TRA	TUM	TEAM GYM
Niv 1	10	5			2
Niv 2	6		2	1	2
Niv 3	2				
Niv 4	1				

Les cadres : actuellement un stagiaires BPJEPS AGA en formation , par alternance et des cadres bénévoles qui partent en formation fédérales régulièrement.

Les labels



Le Label fédéral Baby-Gym , Petite Enfance : est acquis et reste valable jusqu'en 2019, nous restons attentif au référentiel de certification

Le Label fédéral Certification Qualité : Demande en cours

Positionnement par rapport aux orientations fédérales

La STG adhère pleinement à la politique et aux orientations fédérales, ainsi et dans la mesure de nos moyens et des disponibilités des gyms, des entraîneurs et des bénévoles qui souhaitent y participer

- Les jeunes gymnastes participent aux stages et aux regroupements départementaux, régionaux ou de zone, orientation des gymnastes à « potentiel » si besoin est
- Formation et Professionnalisation de l'encadrement (participation aux formations fédérales, aux actions de recyclage/formation continue, aux formations professionnelles organisées par la FFG)
- Sport pour tous (offre de pratique pour tous les âges et les niveaux : baby gym, loisir, compétition, séniors, handicapés)
- Sport santé (lien avec le milieu scolaire, actions de promotion de la santé par le sport, offre de pratique pour les séniors)

ANALYSE

Cette analyse est succincte car le CA reste dans la ligne du « projet club » et ainsi prolonge les axes de développements et les actions qui ne sont pas encore mise en œuvre

Points forts	Points faibles	Axes d'amélioration possibles
La structure		
	manque de bénévoles	recrutement de bénévoles
	manque plan de communication	refonte du site internet
	subventions en baisse	amélioration des financement privés
Label petite enfance		garder le label
bassin de recrutement		amélioration plan de communication
charte du bénévole		amélioration de reconnaissance des bénévoles
diversité des disciplines		élargissement du panel d'âge des pratiquants
formation continue pro/ bénévole		renforcer l'équipe technique
Les licenciés		
	diversité des publics	journée d'intergénérationnelle
	nombre de gyms compétitifs	transition des loisirs vers la compétition
	satisfaction des loisirs	baisse du turn over
engagement		formation des juges et secouristes
action détection		augmentation du niveau technique
valeurs du club		implication personnelle et cohésion
L'offre de pratiques et la politique fédérale		
	accueil de compétitions limité	partenariat autre club
	formation des plus jeunes	formation interne
	nbre de compétition :frein	sélection et détection
gym handicap		ouverture de section
gym santé		ouverture de section
gym rythmique		ouverture de section
14 ème rang régional(effectif)		rester intégrer dans les comités FFG

AXES DE DEVELOPPEMENTS et ACTIONS

A la demande du bureau collégial en vue de l'obtention du label qualité, la réflexion sur le plan de développement fut reprise par le conseil d'administration pour aboutir à un nouveau document : fusion du projet associatif et du plan de développement. En découle le plan d'actions.

Le PLAN d'ACTIONS

	OBJECTIFS	ACTIONS A METTRE EN ŒUVRE	INDICATEUR DE REUSSITE	ECHEANCE
A X E S D E D E V E L O P P E M E N T	Développement des disciplines et activités gymniques			
	Accès pratique sportive	promotion sur les territoires	taux d inscrits	moyen terme
		intervention en TAP	nbr intervention	long terme
		publics féminins, zone ZUS et ZRR	taux d'inscrits	long terme
		journée copain -copine	taux d inscrits	en cours
	Promotion de la gym	démonstrations extérieures- promotion du gala-site internet	taux de participation	court terme
		forum des associations	taux de participation	court terme
		journée découverte portes ouvertes	taux de participation	court terme
		développer journée de la gym (FFG)	taux de participation	court terme
	Pratique compétitive	validation des niveaux access pour les loisirs en interne	nbr inscrits en compét	moyen terme
		renforcer la démarche de loisirs vers la compétition	tests et diplomes donnés	moyen terme
	Label petite enfance	obtenir le label et le promouvoir et le conserver	label conservé	moyen terme
	Label qualité	obtenir le label et le promouvoir et le conserver	obtenir le label	court terme
	Développement durable	favoriser et éduquer au covoiturage	affichage des modalités	en cours
		limitation déchets	verres réutilisables	en cours
	Pratique de santé	communication auprès des praticiens et partenaires	recomandations	long terme
		création de la section "santé"	création et adhérents	long terme
	Performance et detection			
	Détecter	participation aux stages régionaux et départementaux	convocation par cadre	moyen terme
	Performer	maintenir le niveau de représentation au niveau national	présence en France	en cours
		augmenter l'exigence technique	nbr podiums	en cours
	Formation et emploi			
	Formation des entraineurs	individualiser les parcours professionnels	entretien individuels	en cours
		assurer la formation continue		moyen terme
		former des parents et des jeunes : aides	suivi cursus fédéral	moyen terme
Formation des bénévoles	proposer formations des DLA	nbr d'inscrits	en cours	
	former aux secours	nbr de PSC1	en cours	
Favoriser l'emploi	développer un service civique	agrément et candidat	en cours	
	finaliser l'emploi d'avenir en cours	transformation du CDD en CDI	moyen terme	
Finances et investissements				
Voici deux exemples de fiche d'action qui peuvent être positionnées en fonction du temps, des moyens humains et après vérification par le bureau collégial de la priorité et de la faisabilité.				
Autonomie financière	Augmenter les adaptations des planning	création de nvx cours	en cours	
	conservier les subventions	bilan financier	en cours	
	diversifier les recettes	création d'évenements	moyen terme	
Investissements matériels	sponsoring et partenariats	nouveaux partenaires	moyen terme	
	identifier et hiérarchiser les achats en collaboration avec la mairie	liste de priorité et inventaire	en cours	

(en cours: effectif depuis debut de la saison - court terme: fin de saison - moyen terme: 2ans- long terme: 4 ans)

Les fiches actions

FICHE ACTION			
objectif correspondant		Date de la mise en œuvre: fin de saison mai juin 2017	
Accès aux pratiques sportives	durée de l'action 2 à 3 demi journées		
	Responsable : stagiaire BPJEPS		
Prioritaire			
Objectifs visés			
Augmentation de la fréquentation du lieu de pratique La communication est faite par les adhérents eux-mêmes Prise de contact avec l'association avec d'éventuels nouveaux adhérents			
Description de l'action			
Sur une demi-journée, associée à une action portes ouvertes , découverte de l'environnement par parcours gymnique			
Public cible			
nouveaux adhérents			
Bénéficiaires / domaine de développement			
développement des disciplines et activités gymniques			
Lieux de réalisation			
Gymnase Pierre de courbertin			
Partenaires associés			
les licenciés des groupes convoqués			
Matériel nécessaire			
salle aménagée			
Mise en œuvre			
Tâche / Etapes	Échéances	Moyens mis en œuvre	Qui réalise?
communication	10 à 15 jours amont	salariés	Service Civique com.
installation	jour J	salariés	salariés et CA
mise en œuvre action	jour J	salariés	salariés et CA
Méthodes d'évaluation et indicateurs de réussite			
Objectif	Indicateur	Modalité de l'évaluation	Temporalité de l'évaluation
détecter des jeunes	participation	distribution de pré inscription	inscription immédiate

FICHE ACTION			
objectif correspondant		Date de la mise en œuvre: lors des compétitions	
favoriser et éduquer au co-voiturage		durée de l'action : saison complète	
		Responsable : responsable légal des licenciés	
Prioritaire			
Objectifs visés			
incitation au covoiturage cohésion des gyms organisation facilitée par regroupement des enfants			
Description de l'action			
Organisation des déplacements , inciter au covoiturage,			
Public cible			
gymnastes compétitifs			
Bénéficiaires / domaine de développement			
Développement durable			
Lieux de réalisation			
déplacements en compétition			
Partenaires associés			
responsable légal et conducteurs			
Matériel nécessaire			
voitures			
Mise en œuvre			
Tâche / Etapes	Échéances	Moyens mis en œuvre	Qui réalise?
communiquer les tarifs	mois de septembre	distribution affichage	commission
organiser	10 jours avt compét	distribution affichage	entraîneur responsable
Méthodes d'évaluation et indicateurs de réussite			
Objectif	Indicateur	Modalité de l'évaluation	Temporalité de l'évaluation
sensibiliser au développement		nombre de covoiturés	fin de saison

EVALUATION DU PROJET

AXES	Modalités d'évaluation	Quand ?	Par qui.
Développement des disciplines	Taux turn over Total de licenciés	Chaque fin de saison	Le CA
Performance et détection	Représentation tous niveaux, résultats en hausse	Bilan sportif à l'AG annuelle	Le CA
Formation et emploi	Structuration et développement de équipe technique	Bilan sportif à l'AG annuelle	Le Bureau puis au vote du CA
Finances	Se diriger vers l'autofinancement	Bilan Financier à l'AG	Le Bureau puis au vote du CA
Qualité	Label Qualité FFG	Obtention et renouvellement	FFG

A L'HORIZON 2018 : 90 ANS D'EXISTENCE

La Société de Trampoline et de Gymnastique, forte de ces dernières réussites, continuera sur les années à venir, à encourager et développer les activités et les disciplines gymniques.

Fière de ses couleurs comme de ses valeurs, elle continue à accueillir en son sein tous les publics et toutes les familles :

« Elle fait donc appel à toutes les personnes qui aiment ces exercices et »qui sont « désireuses de pratiquer ces sports »

ANNEXES

Statuts de l'association : Société de Trampoline et de Gymnastique

- Article I.- Une Association devant s'occuper spécialement de Gymnastique, Education Physique est fondée à Châteaudun. Elle fait donc appel à toutes les personnes qui aiment ces exercices et désireuses de pratiquer ces sports.
- Article II.- Cette association prend le nom de : Association dite Société de Tir et de Gymnastique. Elle a son siège à Châteaudun, 53ter, rue de Jallans.
- Article III.- L'Association a comme ressources :
- 1° - les cotisations de ses membres actifs et honoraires,
 - 2° - les dons qui pourraient lui être faits,
 - 3° - les subventions municipales, départementales, ministérielles ou diverses,
 - 4° - les bénéfices éventuels de ses fêtes ou concours.
- Article IV.- Les insignes de l'Association consistent en :
- 1° - Un drapeau aux couleurs nationales, avec armoiries de la ville,
 - 2° - Un insigne représentant les attributs de l'Association.

COMPOSITION DE L'ASSOCIATION – ADMISSIONS

- Article V.- L'Association se compose de : Membres Fondateurs – Membres d'honneur – Membres pratiquants et dirigeants – Membres Honoraires et de Correspondants.
Le titre de Membre d'honneur pourra être conféré par le Comité de Direction sur la proposition de deux de ses Membres à des personnes ayant rendu des services à l'Association.
- Article VI.- les demandes d'admissions devront être adressées par écrit au Comité de Direction ; elles contiendront les noms, prénoms, âge, adresse des candidats. Pour les élèves mineurs, la demande d'admission devra être signée de leurs parents ou tuteurs. Le Comité de Direction doit statuer sur l'admission dans la quinzaine qui suit la demande ou au plus tard à sa prochaine réunion.
- Article VII.- Les cotisations seront fixées au début de chaque exercice par le Comité de Direction.
- Article VIII.- Les cotisations des membres Honoraires sont payables par an ainsi que celles des membres pratiquants. Elles sont versées entre les mains du Trésorier.
- Article IX.- Tout nouvel adhérent doit à l'Association sa cotisation entière.

Article X.- Il sera remis par le Secrétaire, à tout nouveau candidat Sociétaire une feuille d'admission.

Article XI.- Les candidats sont admis par le Comité de Direction à la majorité absolue des suffrages exprimés.

DEMISSION - EXCLUSIONS

Article XII.- Toute démission pour être valable doit être adressée au Président.

Article XIII.- Les Secrétaire, Trésorier, Directeur de section ne peuvent se démettre de leurs fonctions qu'en conseil et après avoir fait arrêter leurs livres ou après avoir déposé un rapport de leur gestion.

Article XIV.- Si dans le courant d'une même année un Membre du Comité de Direction a manqué trois séances consécutives sans motif valable indiqué par écrit au Président, ce membre sera considéré comme démissionnaire et remplacé pour le reste de l'année seulement.

Article XV.- Sera considéré comme démissionnaire tout sociétaire qui n'aura pas acquitté sa cotisation ou assisté aux séances d'entraînement prévues par le règlement intérieur.

Article XVI.- L'exclusion pourra être prononcée par le Comité de Direction au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages contre tout sociétaire qui se serait rendu indigne de porter le titre de Membre de l'Association. Le cas échéant, appel peut être fait par le ou les intéressés en Assemblée Générale extraordinaire. En cas d'exclusion ou de cessation la cotisation versée reste acquise à l'association et tous les accessoires sportifs appartenant à l'Association devront être rendus à celle-ci.

ADMINISTRATION ET ASSEMBLEE GENERALE

Article XVII.- Le Comité de Direction de l'Association est conféré à un bureau dont le nombre peut être variable mais comprenant néanmoins : le Président de l'Association, les Vice-Présidents, les Directeurs des sections, les Secrétaire et Secrétaire-adjoint, Trésorier et Trésorier-adjoint.

Article XVIII.- Le Comité de Direction est composé de six Membres au moins et de vingt-et-un au plus, élus au scrutin secret par l'Assemblée Générale des électeurs.

Article XIX.- Est électeur tout Membre pratiquant adhérent à l'Association depuis plus de six mois au jour de l'élection et ayant acquitté à ce jour les cotisations échues, âgé de 16 ans au moins le jour de l'élection.

Le vote par correspondance ou par procuration est interdit.

- Article XX.- Sont éligibles toutes personnes adhérant à l'Association depuis plus de 6 mois au jour de l'élection, ayant acquitté à ce jour les cotisations échues, de nationalité française et âgées de 18 ans au moins le jour de l'élection. Les candidats n'ayant pas atteint la majorité légale devront, pour pouvoir faire acte de candidature, produire une autorisation paternelle ou de leur tuteur. Toutefois, la moitié au moins des sièges du Comité de Direction devront être occupés par des Membres ayant atteint la majorité légale et jouissant de leurs droits civils et politiques.
- Article XXI.- Le Comité de Direction est élu pour 6 ans et se renouvelle par tiers tous les deux ans. Les deux premiers tiers sont désignés par le sort. Les Membres sortants sont rééligibles. Les fonctions de Membre du Comité de Direction et du bureau sont gratuites.
- Article XXII.- L'Assemblée Générale de l'Association se réunit au moins une fois par an, en principe au mois de novembre, pour le renouvellement du Comité de Direction et la désignation du ou des représentants de l'Association à la ou aux ligues régionales des fédérations ou groupements auxquels l'Association est affiliée. Pour que l'Assemblée Générale soit valable le quorum doit être de la moitié des Membres pratiquants ayant droit de vote ; si celui-ci n'est pas atteint la séance est suspendue une demi-heure et reprise selon le nombre de présents. La convocation se fait par la presse au minimum quinze jours avant et l'ordre du jour doit y figurer. Les Membres honoraires, donateurs bienfaiteurs sont également invités à titre consultatif. En cas d'urgence, l'Assemblée Générale pourra être appelée en session extraordinaire par le Président, mais sur une demande signée par le quart au moins des membres pratiquants ayant droit de vote.
- Article XXIII.- Le bureau peut être convoqué toutes les fois que le Président le juge nécessaire ou lorsque demande en est faite par la majorité de ses Membres. Il s'occupe de toutes les questions d'administration telles que : admissions – exclusions – dépenses – recettes – règlements et concours. Il a également les pleins pouvoirs de l'Association après avis du Comité de Direction et peut en conséquence faire toutes opérations : emprunts et renouvellement d'emprunts, réparations, faire tous dépôts à toute banque et toute caisse d'épargne, retirer tous fonds, acquérir et vendre toute valeur et prendre tous engagements. Le Président convoque et préside toutes les réunions de l'Association.
- Article XXIV.- Le Directeur des cours a la responsabilité totale de la salle. Le Moniteur ou la Monitrice de chaque section est chargé spécialement de tout ce qui concerne la surveillance de chacune de ces sections.
- Article XXV.- Le Trésorier perçoit les cotisations ainsi que toutes les autres recettes ; il paie toutes les notes. Chaque trimestre il donne au Comité de Direction un état de caisse.

L'Assemblée Générale ordinaire entend le rapport du Comité de Direction sur sa gestion et sur tous autres objets, approuve ou rejette les comptes, vote le budget, procède au renouvellement des Membres du Comité, autorise toutes constitutions d'hypothèques, vente d'immeuble et délibère d'une manière générale sur toutes autres propositions portées à l'ordre du jour qui ne sont pas du ressort du Comité de Direction.

- Article XXVI.- La dissolution de l'Association ne peut être prononcée qu'en Assemblée Générale et à la majorité des trois quarts des Membres pratiquants « ayant droit de vote ». Dans le cas de dissolution, les fonds en caisse, les ressources provenant de la vente du matériel seront affectées à une Œuvre d'intérêt public au choix du Comité de Direction sortant.
- Article XXVII.- Tous les sociétaires par le fait de leur adhésion seront soumis en tous points aux règlements et statuts de l'Association.
- Article XXVIII.- Dans les réunions de bureau de Comité de Direction ou dans celle de l'Assemblée Générale, toute discussion ne se rapportant pas directement aux buts que se propose l'Association devra être rigoureusement écartée par le Président.
- Article XXIX.- Toutes modifications aux présents statuts devront être approuvées en Assemblée Générale ordinaire ou extraordinaire et déposées conformément à la loi.
- Article XXX.- Chaque section aura une commission technique composée par le Directeur des cours et le Moniteur de chaque section. Cette Commission Technique se réunit en principe toutes les premières séances d'entraînement de chaque mois.
- Article XXXI.- Les statuts et le règlement intérieur de l'Association ainsi que les modifications qui peuvent y être apportées doivent être communiqués au Service départemental de la Jeunesse et des Sports dans le mois qui suit leur adoption en Assemblée Générale.

Règlement intérieur

Adopté en assemblée générale du 8 mars 2004 à l'unanimité des présents après suspension de séance de trente minutes conformément à l'article XXII de nos statuts, le quorum n'ayant pas été atteint.

- 1 – La S.T.G. est un club sportif régi par la loi de 1901 sur les associations.
- 2 – Les inscriptions se font pour l'année entière (sauf adhésion au trimestre pour les adultes). Un abandon en cours d'année ne peut donner droit à remboursement de tout ou partie du montant de l'adhésion, excepté en cas de contre-indication médicale et sur présentation d'un certificat.
- 3 – **Un certificat médical est indispensable pour toute adhésion.**
- 4 – Les adhérents mineurs sont sous la responsabilité du club exclusivement pendant leurs heures de cours ou d'entraînement. **Les parents doivent accompagner leurs enfants dans le gymnase afin de s'assurer de la présence de l'entraîneur, et de les récupérer dès la fin du cours.** Aucun enfant ne doit circuler dans le gymnase en dehors de ses heures de cours. La S.T.G. décline toute responsabilité pour tout accident survenu hors des horaires d'entraînement.
- 6 – les adhérents doivent respecter strictement les horaires des entraînements et leur présence implique une participation active et assidue. **Ils doivent également respecter leur entraîneur et avoir une bonne conduite pendant les cours.**
- 7 – Toute absence au cours doit être motivée. Pour les mineurs, les entraîneurs informeront les parents en cas d'absence non motivées répétitives.
- 8 – Toute dégradation des locaux ou de matériel municipal est immédiatement signalée à la Mairie.
- 9 – En cas d'empêchement pour assurer leurs cours, les entraîneurs en informent leurs élèves par avance et par tout moyen à leur disposition.

- 10 - L'équipe d'encadrement rend compte au Comité Directeur de tout incident pouvant survenir dans les groupes.
- 11 – Les cadres du club ne peuvent être tenus personnellement pour responsable en cas d'accident pendant les entraînements. Seule la responsabilité collective du club peut être engagée.
- 12 – **Les familles désirant assister aux cours doivent s'astreindre au silence afin de ne pas perturber les cours. En aucun cas, les parents ne sont autorisés à intervenir dans le cours de leur enfant. Les cadres sont disponibles pour les rencontrer en dehors des cours.**
- 13 – Pour les compétitions, une tenue identifiant le club (veste de survêtement) est prêtée aux gymnastes. Cette tenue doit être portée durant toute la compétition, traitée avec soin et restituée en bon état. **Lors de ces évènements, les gymnastes sont considérés comme les représentants du club et doivent par conséquent avoir une conduite irréprochable.**
- 14 – En cas de graves manquements au règlement, des sanctions peuvent être décidées par le Comité Directeur à l'encontre des adhérents responsables.
- 15 – Toute adhésion à la S.T.G. implique l'acceptation de ce règlement.

VALEURS DU CLUB

1 Plaisir

A la STG, la pratique de la gymnastique doit avant tout apporter aux pratiquants le plaisir de l'activité sportive ; ce plaisir doit être partagé et fédéré par les entraîneurs, le comité directeur, les bénévoles et les parents

2 Respect

La pratique gymnique, comme tout sport, qu'elle soit individuelle ou en équipe induit le respect de soi (entraînements assidus, engagements respectés) et celui des autres entraîneurs, gymnastes, dirigeants:

- respect des horaires d'entraînement, respect des consignes
- respect des difficultés et des réussites de chacun, des engagements en compétition
- respect des engagements des bénévoles et des règles du club

3 Développement personnel

La gymnastique est un vecteur de développement personnel :

- au niveau sportif : accepter ses propres compétences et chercher à les développer
- au niveau social : accepter la confrontation avec les autres, évoluer parmi des sportifs de milieux différents et en retirer un enrichissement personnel, accepter de laisser sa place ou remplacer un autre.

4 Défi physique

Chaque type de gymnastique incite au défi physique par rapport à soi en loisir, par rapport aux gymnastes adverses avec la recherche de performance en compétition

5 Esprit d'équipe

La gymnastique, sport individuel, en entraînement est toujours pratiquée au sein d'un groupe. Pour que chacun puisse évoluer, l'aide des autres est indispensable. En compétition par équipe, la solidarité est indispensable pour l'évolution des performances, l'encouragement. Plus généralement, au niveau du club, du département et de la région, l'entraide s'applique à tout niveau (gym, juges, entraîneurs, dirigeants)

Les fiches d'objectifs

Société de Trampoline et de Gymnastique

De Châteaudun

PETITE ENFANCE BABY GYM - EVEIL



Entraînements

Durée 30' - 45' à 1 h 1x par semaine

5 créneaux sur 3 jours différents

OBJECTIFS :

Objectif général :

- PRISE DE PLAISIR
- RESPECT DU LIEN PARENT-ENFANT

Objectif technique :

- Développement psychomoteur
- Découverte du schéma corporel
- Découverte de l'environnement gymnique

Objectif du club

- Investir sur le public petite enfance
- Investir les parents

Organisation des Entraînements: sous forme LUDIQUE

- ❖ Échauffement : intégration des déplacements et de la mobilité corporelle
- ❖ Circuit : découverte et utilisation de l'environnement gymnique
- ❖ Créativité : intégration du rythme et de la musique pour la dimension artistique
- ❖ Retour au calme : restaurer le contact et le lien enfant-parent

Société de Trampoline et de Gymnastique

De Châteaudun

PUBLIC LOISIRS

ECOLE DE GYM ET LUDIGYM

TRAMPOLINE DEBUTANT GYM ADULTES SENIORS

Entraînements

Durée de 1 h à 1h30 1x par semaine

9 créneaux sur 3 jours différents

OBJECTIFS :

Objectif général :

- PRISE DE PLAISIR
- RESPECT du pratiquant

Objectif technique :

- Développement psychomoteur
- Développement du schéma corporel
- Investissement et choix d'une discipline gymnique

Objectif du club :

- Fidéliser le public par la pratique personnelle épanouissante
- Investir les parents
- Découvrir les gyms à potentiel compétitif

Organisation des Entraînements: sous forme LUDIQUE

- ❖ Échauffement : intégration des déplacements et de la mobilité corporelle
- ❖ Circuit ou agrès :
 - Découverte et utilisation de l'environnement gymnique
 - Initiation et découverte des bases gymniques transversales
 - Amélioration et stabilisation des éléments
- ❖ Dimension artistique :
 - Mouvements chorégraphiés chez féminines et team gym
 - Lors des échauffements et du spectacle de fin de saison
 - Accompagnement des cours seniors sur support musical.

Société de Trampoline et de Gymnastique

De Châteaudun

PUBLIC COMPETITIF

GYM GARCONS et GYM LR ET DR FILLES

TUMBLING, TRAMPOLINE et TEAMGYM DETENTE ET ADULTES

Entraînements

Durée 2h à 4h - 1 à 2x par semaine

7 groupes d'entraînements

OBJECTIFS :

Objectif général :

- PRISE DE PLAISIR-INTEGRER LA COHESION D'EQUIPE
- RESPECT DES CAPACITES PHYSIQUES du pratiquant
- REPRESENTATION AU NIVEAU REGIONAL ET INTER REGIONAL

Objectif technique :

- Développement des aptitudes physiques
- Développement du niveau des activités gymniques (- note de bac)
- Découverte de l'implication associative : jugement et encadrement

Objectif du club :

- Investir sur les publics compétitifs (fidéliser les gymnastes)
- Satisfaire des objectifs individuels et d'équipes
- Cohésion sociale et suivi des objectifs de convention

Organisation des Entraînements:

- ❖ Échauffement : renforcement des bases et de la musculature
- ❖ Les agrès : renforcement et développement des éléments gym.
- ❖ Dimension artistique :
 - Mouvements chorégraphiés chez féminines et team gym
 - Lors des échauffements et du spectacle de fin de saison

Société de Trampoline et de Gymnastique

De Châteaudun

PUBLIC INVESTI ET COMPETITIF

TEAM GYM PASSION, GYM GARCONS N2 et GYM ZONE FILLES

Entraînements

Durée 2h à 5h - 1x à 3x par semaine

4 groupes d'entraînements

OBJECTIFS :

Objectif général :

- IMPLICATION PHYSIQUE ET MENTALE - SPORT EN EQUIPE
- RESPECT DES CAPACITES PHYSIQUES du pratiquant
- IMPLICATION MORALE AU SEIN DE L'ASSOCIATION

Objectif technique :

- Développement des aptitudes physiques
- Renforcement des acquis des activités gymniques
- Complexification du niveau de pratique

Objectif du club :

- Satisfaire des objectifs particuliers et personnels (suivi pour notes bac)
- Cohésion sociale

Organisation des Entraînements:

- ❖ Échauffement : renforcement des bases de la musculature
- ❖ Les agrès : Amélioration et stabilisation des éléments
- ❖ Dimension artistique :
 - Mouvements chorégraphiés chez féminines et team gym
 - Lors des échauffements et du spectacle de fin de saison

•CHARTE DU BENEVOLAT

Définition du bénévole et du bénévolat

Le bénévole est celui qui s'engage de son plein gré, sans toucher de rémunération au sens monétaire du terme, dans une action au service d'un tiers ou de la communauté.

Le bénévolat est l'engagement libre et gratuit de personnes qui agissent, pour d'autres ou pour l'intérêt collectif, dans une structure débordant celle de la simple entraide familiale ou amicale.

Rôle

Il occupe une place spécifique dans la société civile, complémentaire et non concurrentielle au travail rémunéré. Il apporte sa contribution à des organismes existants, en tant qu'acteur de renouvellement, de complément de soutien ou d'innovation.

Guide pratique du bénévolat

L'association s'engage à :	Le bénévole s'engage à :
<ul style="list-style-type: none">• accueillir et considérer le bénévole comme un collaborateur ou collaboratrice à part entière• lui donner une information claire sur l'association, ses objectifs et son fonctionnement• confier au bénévole une activité qui respecte ses compétences, sa disponibilité et ses priorités• faire respecter les fonctions clairement définies de chacun• assurer au bénévole un cadre approprié d'action, l'aider à s'insérer dans l'équipe• offrir au bénévole un encadrement adéquat et proposer le cas échéant une formation• couvrir le bénévole par une assurance adéquate• rembourser les frais engagés dans les situations qui le requièrent pour faciliter à tous l'accès à l'engagement bénévole	<ul style="list-style-type: none">• accepter les principes de l'association et se conformer aux objectifs de celle-ci• assurer avec sérieux, discrétion et régularité l'activité choisie• se sentir solidaire du développement de l'association• accepter une préparation aux tâches et suivre les actions de formation proposées• mener à bien les tâches définies ensemble• collaborer dans un esprit de compréhension mutuelle avec les autres bénévoles et les salariés• respecter le principe de la confidentialité dans l'exercice de sa fonction et adhérer au code de déontologie de l'association

Vision

Expression d'une démarche volontaire en direction d'autrui, le bénévolat est, au-delà d'un mode de relation interpersonnelle, un acte de solidarité. Cette forme de citoyenneté active se fonde sur une politique de développement de la ressource humaine et remplit dans notre société bien souvent un rôle anticipateur, prospectif et innovateur.



PROJET DU CLUB

de société de trampoline et gymnastique...(STG)
POUR L'OLYMPIADE 2012 - 2016

1. DIAGNOSTIC/ ETAT DES LIEUX ACTUEL

Nom : Société de gymnastique et trampoline (STG) Date de création : 10/08/1928
 Insertion JO : 20/08/1928
 Siège Social : 19 rue du Champdé 28200 CHATEAUDUN
 N° Siret : 77510814500027

Objet :

Statuts du club voir fiche jointe

Valeurs du club voir fiche jointe

Charte bénévole voir fiche jointe

Les pratiquants

De 2013 à 2016 le club de Gymnastique STG a vu son activité évoluer de la manière suivante :

Critères	En 2013	En 2014	En 2015	En 2016
Nombre total de licenciés	288	269	246	262
Hommes	108	96	81	87
Femmes	180	172	165	175
0 à 6 ans	79	67	75	87
7 à 13 ans	126	110	100	107
14 à 17 ans	51	42	29	34
18 ans et +	32	49	42	34
Taux de non renouvellement des licenciés	38.60%	43%	47.2%	46%

Les ressources humaines

De 2015 à 2016 le club STG a vu son fonctionnement évoluer en matière de ressources humaines de la manière suivante :

	En 2015	En 2016
Nombre d'emplois au club (ETP)	Administratif : Technique : 1.9	Administratif : Technique : 3
Nombre de bénévoles techniciens	Administratif : 14 Technique : 11	Administratif : 15 Technique : 10

Les lieux de pratique

Le club STG dispose pour fonctionner d'un lieu de pratique :

- Gymnase Pierre de COUBERTIN, équipé en permanence, que le club doit partager avec écoles, collèges, lycées (public et privé) pendant les heures scolaires et une association, qui dispose d'un créneau le samedi de 17h à 20h.

Le fonctionnement interne du club

-Le club est représenté par un bureau collégial composé de trois vices présidents, d'une secrétaire et d'un trésorier élus par le comité directeur.

- Le comité directeur comporte 17 membres répartis en 7 commissions.

- La structuration et communication interne du club fonctionnent correctement :

- 8 réunions par an du CD,
- 4 réunions des commissions techniques
- 4 réunions des commissions diverses
- Communication par mail

- La communication externe se déroule par le biais :

- D'un site internet
- D'envois par mail des informations aux clubs et aux licenciés.
- Courriers – presse – livret d'accueil

- Les finances du club sont excédentaires pour la saison 2014/2015 avec un compte d'exploitation excédentaire de 213 € et une avance de trésorerie de 9635 €.

- Les partenaires financiers du club sont :

- La Ville de CHATEAUDUN : 25000 €
- Le Conseil Général : 1945 €
- Le Conseil Régional : 4775 € (CAP'ASSO)
- Le CNDS : 1600 €
- Les Partenaires privés : 1650 €

2 ANALYSE DE L'EVOLUTION DES 4 DERNIERES ANNEES ET DE L'ETAT ACTUEL DE L'ASSOCIATION

Le club avait comme projet pour l'olympiade en cours :

- Le développement de l'accès à la pratique sportive et du nombre de licenciés,
- Le développement de l'accès à la pratique compétitive

- Le développement de l'accès à la performance

Les actions mises en œuvre suivantes ont permis de répondre aux objectifs :

- Développement du secteur loisir et compétitif avec de nouvelles activités (senior, teamgym, gym acro, tumbling).
- Accès d'une équipe en catégorie supérieure (team gym)
 - Participation aux actions de détection (satellite, plateforme, regroupement départementaux et régionaux)
- Envoi de cadres et bénévoles en formation.

Analyse et état des lieux :

- Points forts du club

- Diversité des activités gymniques
- Entraîneurs salariés et bénévoles diplômés
- Salle spécifique gymnastique (cadre de travail agréable)
- Bureau collégial permettant une meilleure répartition des tâches administratives et représentatives auprès des services compétents.
 - -Membres du bureau directeur se répartissant les tâches essentielles au fonctionnement du club par le biais des commissions.
- Aide municipale sous forme de mise à disposition de la salle
- Organisation de compétitions départementales et régionales
- Organisation de stages départementaux et régionaux
- Sensibilisation des jeunes bénévoles à la formation initiateur
- Mise en place d'une « charte du bénévole »
- Labellisation FFG Baby gym

-Points faibles du club

- Subvention municipale, malgré son montant, qui n'a pas augmenté depuis 2008
- Impossibilité d'augmenter le volume horaire hebdomadaire pour les gymnastes compétiteurs
- Manque de juges dans l'ensemble des disciplines
- Nombre de bénévoles insuffisant en compétition pour l'accompagnement et l'encadrement des gymnastes quand plusieurs compétitions se superposent ou quand les bénévoles matchent eux mêmes
- Nombre d'entraîneurs bénévoles trop faible pour l'encadrement des cours
- Nombre de parents impliqués très insuffisant en regard du nombre total de familles
- Difficulté à organiser et rentabiliser des actions lucratives (ventes diverses, lotos)
- Arrêt de la gymnastique adulte

- Gymnastique senior en baisse
- Formation des jeunes qui ne peuvent suivre les formations proposées par la région avant 16 ans
- Départ de quasiment tous les jeunes après 18 ans (études supérieures hors département)
- Difficultés pour engager des gymnastes en finale de championnat de France à Alberville, la compétition commence le vendredi, les compétiteurs ne peuvent pas se libérer, les accompagnateurs non plus

- Encadrement de la pratique

- 4 salariés (équivalent temps plein 3) dont un jeune en formation emploi avenir
- 5 initiateurs bénévoles sur 5 groupes

- Bassin de recrutement du club

- Communes dans un rayonnement de 20 km autour de Châteaudun, tout le sud du département 28 et nord du 41

- Résultats sportifs significatifs

Championnat de France à Vandoeuvre les Nancy

- Team-gym mixte passion (équipe composée de 10 gymnastes) classée 6 sur 13
- Tumbling challenge passion (2 équipes de 5 gymnastes) une sacrée championne de France sur 27 équipes, l'autre 16ème
- Tumbling junior individuel 2ème sur 9
- Tumbling senior individuel 1er et 2ème sur 8

3 PROJET MOYEN TERME

Le club souhaite continuer de développer son rayonnement en transmettant ses valeurs sur les volets suivant :

Volet sportif :

- Cibler le nombre de gymnastes engagés en compétition, pour n'envoyer que les gymnastes motivés et suffisamment préparés
- Continuer de proposer une sensibilisation à l'encadrement et au jugement, aux jeunes bénévoles
- Objectifs de résultats sportifs pour la saison 2015 2016
- 15 podiums en région

- 10 podiums en zone
- 20 gymnastes qualifiés aux championnats de France

Volet éducatif :

- Entraîneur en CDD 24 h embauché en CDI temps plein
- former un entraîneur, gymnaste du club, avec une convention emploi avenir
- Renforcer les valeurs de la gymnastique
- Communiquer et fédérer autour des valeurs du club
- Communiquer autour de la charte du bénévole
- Augmenter le nombre de juges (2 juges formés par année)
- Augmenter le nombre d'entraîneurs bénévoles (2 bénévoles formés par année)
- Motiver les familles pour accompagner leurs enfants et tenir les engagements de participation
- Motiver les parents pour l'organisation des compétitions, fête de la gym et diverses organisations (aide pour la restauration, encadrement dans les vestiaires, accueil, sonorisation,)

Volet social :

-
- Mettre en place des actions vers les publics féminins, zones ZUS et ZRR
- Continuer à appliquer le tarif des cotisations pour familles nombreuses
- Maintenir les cotisations des loisirs à un niveau abordable par un maximum de familles

Volet économique :

- Augmenter le nombre de licenciés à 300 pour retrouver les effectifs 2011-2012
- Pérenniser l'emploi
- Trouver de nouvelles recettes

4 ACTIONS ENVISAGEES

Actions à prolonger et/ou à mettre en œuvre :

Axe N°1 : Fidéliser pour garantir le nombre de licenciés

- Développer l'animation du club en proposant des programmes d'animation attractifs et motivants
- Développer la transversalité entre les pratiques acrobatiques ou d'expression
- S'engager dans un processus d'obtention de label qualité
- Trouver un bénévole pour gérer les engagements en compétition et les stages pour donner plus de disponibilités aux entraîneurs
- Organiser au mois de juin et septembre, plusieurs créneaux horaires en invitant les jeunes du territoire ZUS de Châteaudun ainsi que pour le public féminin et en proposant une réduction pour les inscriptions suite à ces manifestations
- Organiser des journées démonstration / animation sur les territoires ZRR autour de Châteaudun

Axe N°2 : Encadrer une activité structurée

- Développer les compétences techniques et pédagogiques de l'encadrement
- Proposer des stages favorisant l'accès à la pratique compétitive (stages vacances)
- Renforcer le nombre de cadres et de juges en envoyant des bénévoles motivés en formation et en particulier les jeunes pour assurer un accompagnement des séances (2 bénévoles + 2 juges formés par an)
- Communiquer auprès des parents anciens gymnastes et leurs proposer une formation d'initiateur ou de juge
- Organiser un ou des regroupements de tous les entraîneurs bénévoles, sur une demi-journée, et communiquer autour de la charte du bénévole

Axe N°3 : Diversifier ses ressources

- Adapter la politique tarifaire du club en fonction de l'entraînement, du type de public, de la prestation offerte
- Mettre en place une commission pour rechercher de nouveaux partenaires, (fidéliser les actuels et valoriser les contacts) ainsi que la recherche de nouvelles ressources (loto,)
- Organiser de nouvelles manifestations sportives de niveau régional : GAM, GAF, Trampoline, Tumbling et Teamgym

LIVRET D'ACCUEIL

STG : Plateforme d'Activités



BABY GYM : L'ÉVEIL LUDIQUE DES PLUS PETITS

Nous vous proposons cette activité clé dans l'éveil psychomoteur, social et cognitif de vos enfants.

Nous accueillons pour une séance « MINI BABY » de 30 minutes les 15/24 mois le mercredi matin, et les 2/4 ans le mercredi ou le samedi matin, durant une séquence de 45 minutes.

ACCESS GYM : LA GYM COMME J'AIME

La STG propose une activité gymnique accessible à tous, attractive et progressive avec les cours d'Ecole de Gym (4/6ans) et Ludi-Gym (loisir à partir de 7 ans).



ÉVOLUGYM COMPÉTITION : LA GYM POUR TOUS ET TOUTES LES ENVIES



En complément de l'apprentissage « Access gym », la STG propose un accompagnement davantage orienté vers une « culture de la gym », initier, motiver, progresser vers une pratique gymnique compétitive.

Nous vous proposons des cours : Initiations, Compétitions en Gymnastique Artistique Masculine et Féminine, Trampoline, Tumbling et TEAM GYM en équipes mixtes.



GYM SANTÉ : SOIGNER SA FORME

Quel que soit votre âge, pour prendre soin de votre corps et augmenter votre capital santé : la pratique du sport est essentielle. Essayez la TEAM GYM SENIOR ou la gym adaptée SENIOR.

STG - Société de Trampoline et de Gymnastique de Châteaudun
Association loi de 1901
inscrite au journal officiel le 20 août 1928 sous le n° 00192
Affiliée à la FÉDÉRATION FRANÇAISE de GYMNASTIQUE (FFG) n° 15028.017
Reproduction interdite - Ne pas jeter sur la voie publique - Création STG 06/2015



Livret d'accueil

La Gym Qualité :
Un avenir pour tous !

www.stgym28.fr



STG 19, rue du Champé 28200 CHÂTEAUDUN
02 37 45 21 28 - www.stgym28.fr - stgsecretariat@orange.fr

Rejoignez nous sur facebook : Société de Trampoline et de Gymnastique de Châteaudun

Le comité directeur de la STG est composé de

UN BUREAU COLLÉGIAL :



Dominique DEMAUX



Sandrine CHAMPDAVOINE



Pierre LECOUPLE
Trésorier



Brigitte GRARE
Secrétaire



Franck PETRO

ET UN COMITÉ :

composé de membres bénévoles élus, regroupés en commissions : technique, communication, vestimentaire, événement, hébergement.

La STG : un club et des valeurs



⇒ Esprit d'équipe



⇒ Plaisir et défi



⇒ Développement des compétences et respect de soi et des autres

La STG et le bénévolat

L'association tient particulièrement à développer un lien étroit avec les bénévoles, aussi a-t-elle mis en œuvre une « Charte du bénévole » dont voici un extrait :



La STG, une histoire

- ⇒ 10 août 1928 : création de la Société de Tir et de Gymnastique.
- ⇒ De 1931 à 1967 : le plus célèbre des adhérents s'appelait Amand SOLBACH. Il a été responsable des cours masculins et féminins avec 2 titres de Championnes de France pour J. VOGELBACHER et D. SICOT. Amand SOLBACH a un palmarès impressionnant : 4 fois Champion de France, 10 fois International, 7^{ème} aux Jeux Olympiques d'Amsterdam en 1928, 4^{ème} aux Championnats du monde en 1930, et en tant qu'entraîneur de l'équipe de France à participé aux Jeux Olympiques de Berlin, Londres, Helsinki, Melbourne et Rome.
- ⇒ 1995 : changement de nom, la STG devient la Société de Trampoline et de Gymnastique.
- ⇒ 2006 : gala de prestige avec des Champions Russes.
- ⇒ 2008 : célébration des 80 ans du club.

La STG, aujourd'hui

- ⇒ Une salle de 1200m², spécialisée pour la pratique de la gymnastique dans les meilleures conditions.
- ⇒ 10 catégories, de multiples disciplines :
 - * PETITE ENFANCE de 18 mois à 6 ans : MINI BABY, BABY-GYM et ECOLE DE GYM.
 - * à partir de 7 ans : LOISIR, COMPÉTITION FÉMININES et MASCULINES, TRAMPOLINE, TUMBLING, TEAM-GYM (en équipe)
 - * GYM SANTÉ : ADULTES et SENIORS.
- ⇒ Près de 300 adhérents.
- ⇒ 3 entraîneurs professionnels diplômés d'Etat, un Emploi d'Avenir en formation.
- ⇒ De nombreux bénévoles, juges, cadres, initiateurs ou animateurs.
- ⇒ Un après midi Jeux/Démonstration à Noël pour les plus jeunes.
- ⇒ Une Fête de fin d'année pour tous.
- ⇒ L'organisation de compétitions départementales ou régionales et stages.



La STG et son rayonnement



Le rayonnement de la S.T.G. ne se limite pas au sud de L'Eure et Loir, elle concerne également le nord du Loir et Cher.

En compétition : La S.T.G. représente Châteaudun

- ⇒ Au niveau Départemental
- ⇒ Sur la Région Centre Val de Loire
- ⇒ Dans la Zone Centre France
- ⇒ Aux Championnats de France.

Partenaires

Benoit HUT
Opticien Diplômé
Lentilles de contact

3, place du 18 Octobre
28100 CHATEAUDUN
Tel : 02 37 45 14 18
Fax : 02 37 46 26 71

Pizza Monte Bianco 4510
34, place de la Poste
27000 Châteaudun
02 37 45 75 21

Sandwichs, Pizzas, Burgers, Pizzas
Lunchs, Salades, Crêpes de Pâtes,
Cassoulet Traditionnel,
Bouillabaisse, Quiches, Cakes, Crêpes,
Desserts, Glaces...

Les Plantes du Pays Dunois
Pascal DESBOURDES
HORTICULTURE
38 rue de la gare - MARBOUE
28000 CHATEAUDUN
Tél : 02 37 31 94 00 31 - Port : 06 87 33 77 88

• Carnations • Mimosa
• Pelargonium • Chèvrefeuille
• Viorne • Géranium

Toute une équipe à votre service

Starjouet
Centre Commercial Les Garennes
28000 CHATEAUDUN
02 37 46 26 71

AD CARROSSERIE ET GLASSERIE
CARROSSERIE DUNOISE - CASQUET
GLASS AUTO
LEZARD

Toute une équipe à votre service

Eclean X Wash X
LAVOIRE LANG
STATION DE LAVAGE

ROND POINT DE BLOIS à CHATEAUDUN

Boulangerie Pâtisserie
LEBAS
4 PLACE SAINT MARTIN
28000 CHATEAUDUN
02 37 04 72 83

LE COMMERCE
Restaurant-bar
Rue de la gare au 02 37 46 10 02

La STG : un avenir

AMÉLIORER LA VIE DU CLUB

La Fédération Française de Gymnastique a un point fort : **LES FORMATIONS**, diplômantes et continues, bénévoles et professionnelles, aussi bien aux bénéficiaires de la Petite Enfance, des Loisirs, de la Gym Santé que pour la compétition.

Se former : c'est la Gym Qualité

Améliorer l'accueil, la qualité des entraînements, développer le relationnel entraîneurs/entraînés/parents, promouvoir le bénévolat et les métiers du sport représentent des objectifs permanents.

La Gym qualité : Un avenir pour tous !

La STG récompensée !



Un encadrement qualifié et certifié :

Tous les animateurs sont titulaires du diplôme d'animateur délivré par la FFG. Les clubs affiliés à la FFG sont accompagnés dans la mise en place de leur projet pédagogique et les clubs labellisés Petite Enfance font l'objet d'un contrôle qualité.

Une activité en famille :

Dans les clubs FFG, les parents, les grands-parents ou les nounous sont accueillis à bras ouverts pour participer à la séance de Baby Gym.

Partenaire

GOOGOO

Homme Femme Enfant & Ado

Vêtements - Chaussures - Accessoires de Mode - Lingerie - Bagages

La Mode à des prix raisonnables

Adresse : Centre Commercial
Intermarcé
Les Garennes
28000 Châteaudun

Horaires d'ouverture :
Du Lundi au Samedi 9h30 - 19h30
Le Dimanche 10h30 - 12h30

Tél : 02 37 44 88 24

PLANNING STG 2016-2017

	8h00	9h00	10h00	11h00	12h00	13h00	14h00	15h00	16h00	17h00	18h00	19h00	20h00	21h00	22h00
Lundi															
Celine Vanessa															
Mardi															
Celine Duncan Christian															
Mercredi															
Celine Duncan Vanessa															
Jeudi															
Celine Tetyana Christian Duncan Lionel															
Vendredi															
Celine Sarah Christian Duncan Corélie															
Samedi															
Lionel Christian Duncan Corélie Tetyana															

METIATZI : Pré-compétition Gym Féminine LZ - LR : compétition Gym Féminine PBI et PB2 : compétition Gym Féminine
 G1 - G3 : Compétition Masculine G2 : Pré-compétition Gym Masculine Individuel : Gym adultes
 MINI BABY et BABY-GYM : 15 mois à 4 ans EG : Ecole de Gym 4 - 7 ans mixte LUD : Loisirs Tans et plus mixte
 TEAM-GYM : en équipe mixte TRAMPOLINE : Initiation et compétition TUMBLING : compétition

Ce planning est susceptible d'être modifié à tout moment en fonction de la disponibilité de l'encadrement.

TARIFS STG 2016-2017

Le montant annuel de la cotisation comprend : licence + assurance FFG + cotisations régionale et départementale + participation à la vie du club.

- Mini Baby = 103€
- Baby-gym = 142€
- Ecole de gym = 155€
- 1h30 toutes spécialités = 188€
- 2h00 toutes spécialités = 192€
- 3h00 à 4h00 toutes spécialités = de 211€ à 225€
- 5h30 et + toutes spécialités = 247€
- Individuel en autonomie = 155€
- Team-gym sénior = 155€
- Santé Gym Bien-être senior = inscription 50€ + carte 10 cours à 54€

Réductions à partir de 2 inscriptions de moins de 18 ans :
 20€ pour 2 inscriptions, 40€ pour 3 inscriptions, 60€ pour 4 inscriptions.
 La cotisation est payable en 1, 2 ou 3 fois.

La STG en compétition



DES RÉSULTATS 2015-2016

La STG représente régulièrement Châteaudun en participant aux compétitions départementales, régionales, inter-régionales (zones), ainsi qu'aux championnats de France en individuel et équipe.

- ⇒ Plus de 80 gyms en compétition, de nombreux Podiums.
- ⇒ Des Champions Départementaux, 2 Podiums Zone centre France en GAM.
- ⇒ 1 équipe Gême au Championnat de France en Team Gym à Alverville.

Partenaires

CHER NORD
LA FIN DES LUNETTES CHÈRES
C'EST DES LA 1^{re} FAIS

29€

la fin des lunettes chères

CA
VAL DE FRANCE
BANQUE ET ASSURANCES

Espace Bonbon

NOUVEAU À BROU

VOTRE MAGASIN DE BONBONS

WWW.ESPACE-BONBON.FR

RN - SAINT DENIS LES PONTS
FACE LECLERC AUTO

Du Lundi au Samedi 9h30 - 19h00
Tél : 02.37.44.16.37

Questionnaire d'évaluation de la STG 2016/2017

(copie de la page de garde du questionnaire envoyé par mail)

Vos enfants ou vous-même êtes membres de notre association.

A ce titre, votre avis nous est utile pour faire un point annuel, prendre connaissance de vos remarques, cibler vos souhaits et recueillir vos idées et propositions sur différents sujets.

Merci de prendre un moment pour y répondre.

Société de Trampoline et de Gymnastique



SUIVANT

Page 1 sur 7

N'envoyez jamais de mots de passe via Google Forms.